



PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

PLANCHA CHROME ELECTRIQUE

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION

FR_PRO1000_PRO1000-B-E1-PLANCHA-80/68-
CHR-RUISS PRO1000-1/2B-E1-PLANCHA-
30/50-RUISS-REV. A
Rédigé par JGD le 08/09/20
Révisé par JGD le 09/10/20

APPLICABLE A :

V03533	V03538			

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	2
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
3. APRES RACCORDEMENT	3
RACCORDEMENT EAU	4
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	5
1. GENERALITES	5
2. PANNEAU DE COMMANDE	5
3. UTILISATION NORMALE	5
RÉGLAGES – MAINTENANCE	6
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	6
2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	6
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	7
PIÈCES DE RECHANGE	8



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	01/10/2020	CREATION



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

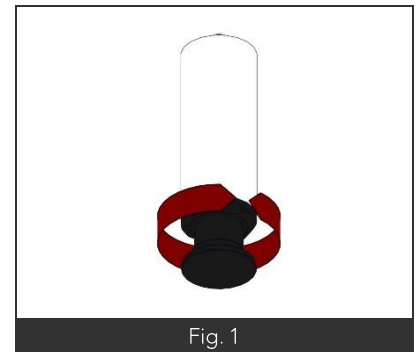


Fig. 1

5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- **L'appareil est monté en configuration baie-libre ou placard :**
La plaque se trouve alors sous le plancher amovible de la baie ou du placard.

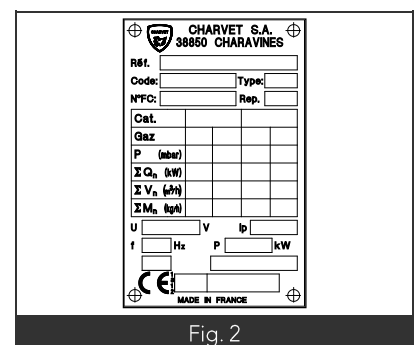


Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

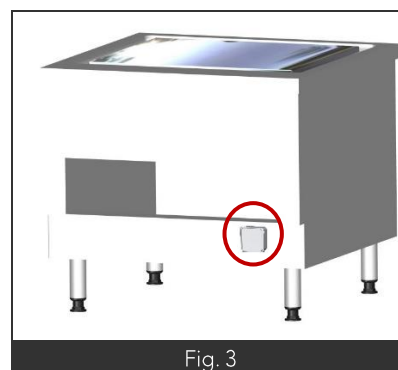


Fig. 3

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

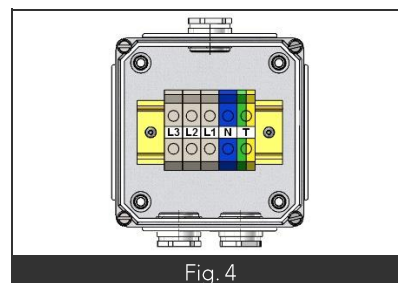


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

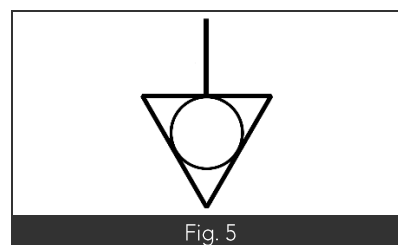


Fig. 5

3. APRES RACCORDEMENT

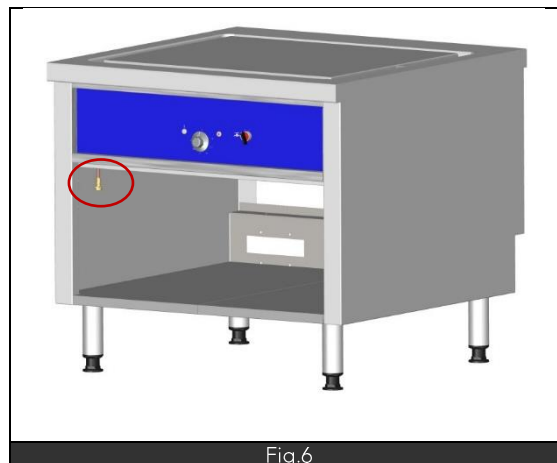
Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué au niveau du ou des raccords en attente sur l'appareil. Ces derniers se trouvent à l'endroit indiqué sur le plan de réservation.

Il en va de même pour les évacuations d'eau.

- Le raccordement de votre flexible à eau se fait par le raccord situé sous votre plancha ou pour celle équipée dans le placard de la plancha. (Fig6)



PREMIÈRE MISE EN SERVICE

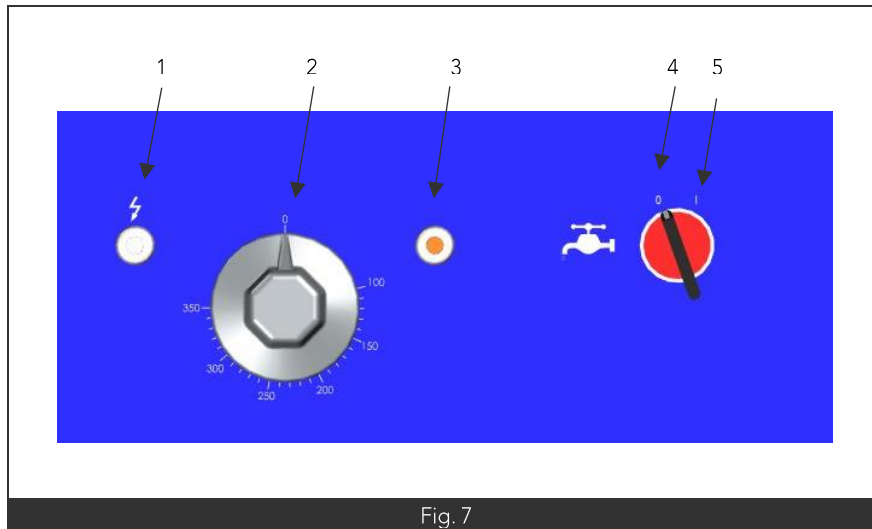
1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Voyant blanc présence tension
2	Manette du thermostat
3	Voyant orange de chauffe
4	Commutateur position arrêt
5	Commutateur position marche

3. UTILISATION NORMALE

- L'appareil étant sous tension le voyant blanc est allumé (Fig7 Rep1).
- Pour faire circuler l'eau dans la gorge périphérique mettre la manette du commutateur du ruissellement sur la position marche (Fig7 Rep6).
- Régler la température du thermostat en agissant sur la manette électrique (Fig7 Rep2).
- Le voyant orange s'éclaire (Fig7 Rep3) ce qui indique la chauffe des résistances et s'éteint lorsque celles-ci ont atteint la température demandée.
- Pour arrêter le ruissellement d'eau tourner la manette du commutateur sur la position arrêt (Fig7 Rep4).
- La répartition de la chauffe est homogène est permet de cuire sur toute la surface.

4. MISE HORS SERVICE

- En fin de journée couper l'alimentation au réseau électrique.
- Ramener les manettes sur la position « 0 ».



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.

2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

- Le panneau est clipsé.
- Tirer vers soit pour le déposer.

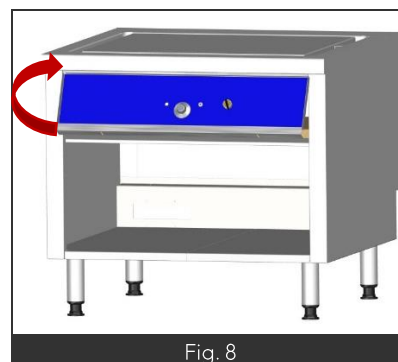
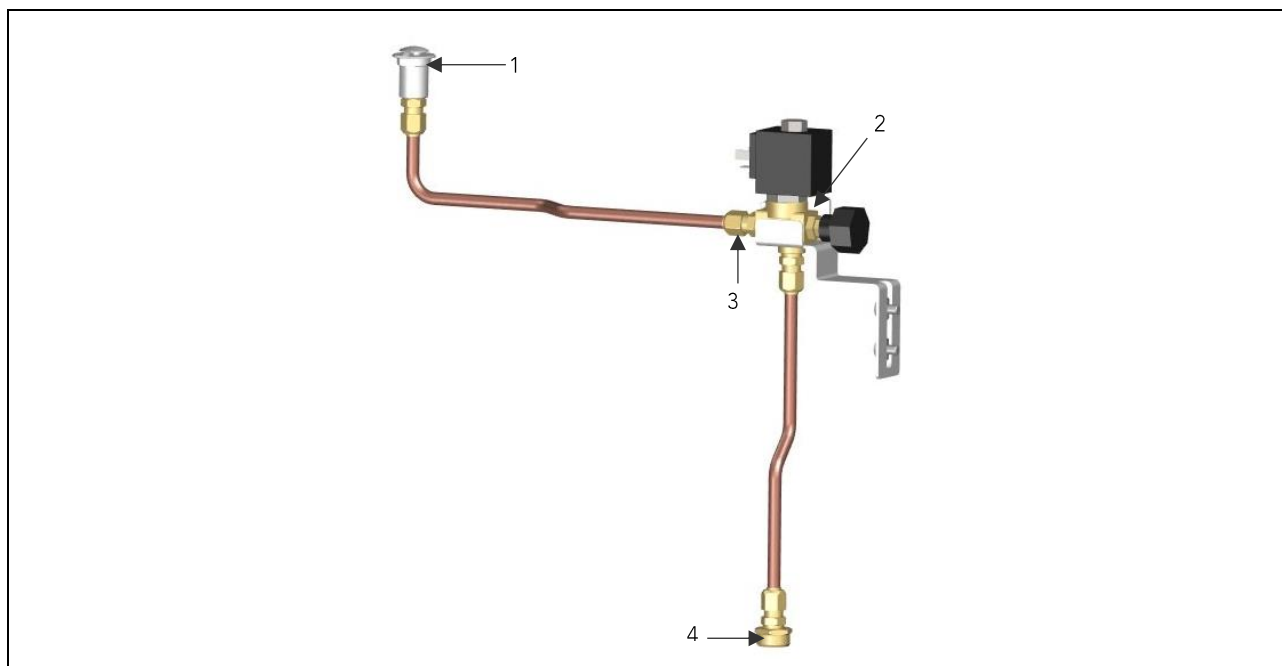


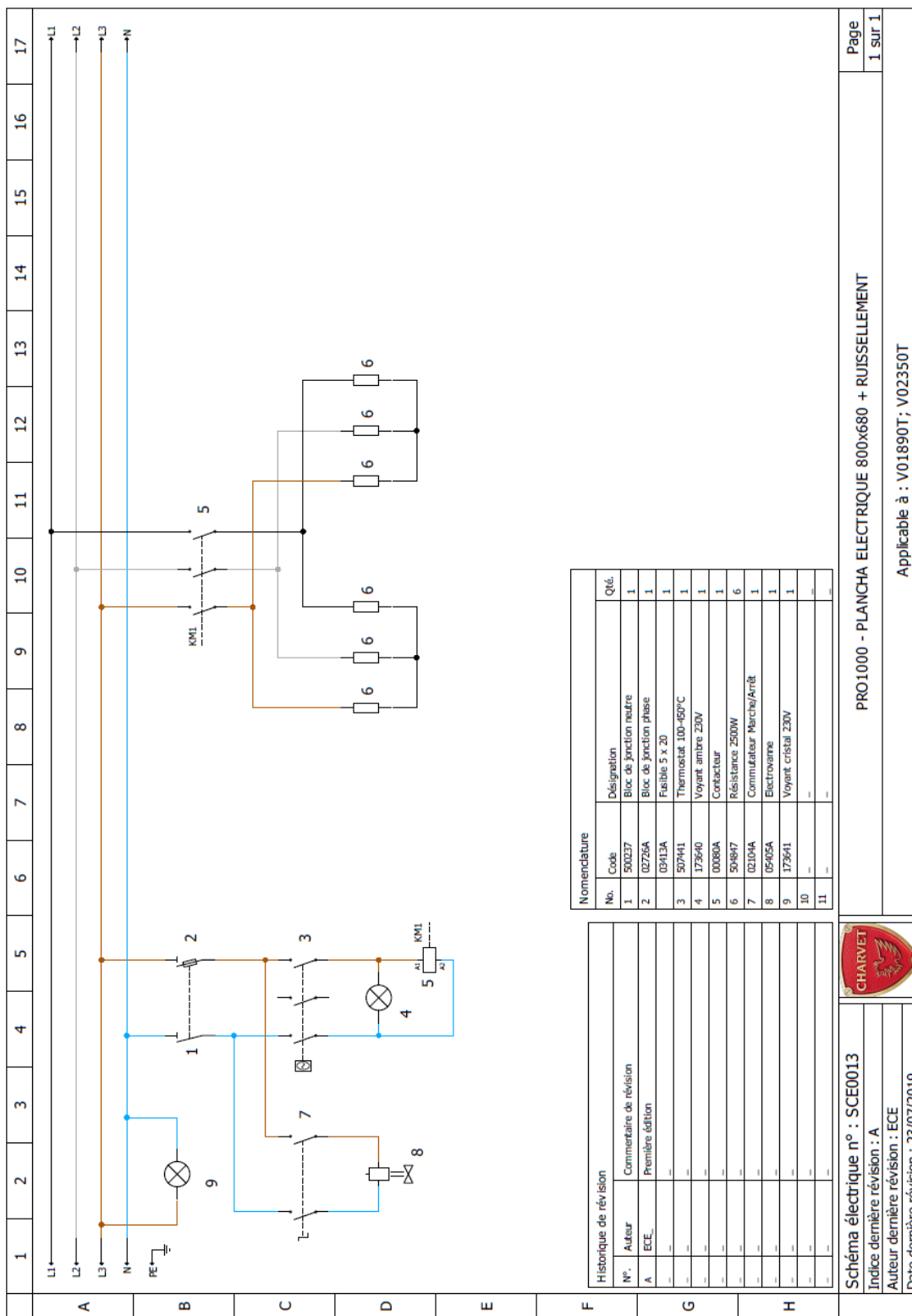
Fig. 8

3. SCHEMA DU CIRCUIT D'EAU



Repère	Désignation	Code
01	Rejet plancha	505520
02	Electrovanne d'eau	507650
03	Raccord union mâle	07953A
04	Mamelon MF	01822A

SCHÉMA ÉLECTRIQUE



Historique de révision		Nomenclature		
N°	Auteur	Code	Désignation	Qté.
1	ECE	500237	Bloc de jonction neutre	1
2	ECE	02726A	Bloc de jonction phase	1
3		03413A	Fusible 5 x 20	1
4		507441	Thermostat 100-150°C	1
5		173640	Voyant ambré 230V	1
6		00080A	Contacteur	1
7		504947	Résistance 2500W	6
8		02104A	Commutateur Marche/Arrêt	1
9		05405A	Electrovanne	1
10		173641	Voyant crista 230V	1
11				










Schéma électrique n° : SCE0013
 Indice dernière révision : A
 Auteur dernière révision : ECE
 Date dernière révision : 23/07/2019

PRO1000 - PLANCHA ELECTRIQUE 800x680 + RUISSELLEMENT
 Applicable à : V01890T; V02350T



PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
507441	Thermostat 100-450°	
504847	Résistance 2500w	
02104A	commutateur	
501146	Manette électrique	
172122	crépine	
501052	Plaque plancha chrome lisse 800x680	
04762A	Grattoir scrapy	

Code	Désignation	Visuel
00080A	Contacteur	
507650	Electrovanne d'eau	
173641	Voyant blanc 230v	
173640	Voyant orange 230v	
07879A	Insert de manette électrique	
501058	Plaque plancha chrome lisse 300x500	
100511	½ terrage plancha	



PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

PLANCHA CHROME ELECTRIQUE

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION

FR_PRO1000_PRO1000-B-E1-PLANCHA-80/68-CHR-RUISS PRO1000-1/2B-E1-PLANCHA-30/50-RUISS_REV. A
Rédigé par JGD le 08/09/20
Révisé par JGD le 09/10/20

APPLICABLE A :

V03533	V03538			

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ 1

1. AVANT-PROPOS _____	1
2. CONTACTS UTILES _____	1
3. GARANTIE _____	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE _____	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE _____	1

UTILISATION _____ 2

1. AVERTISSEMENTS _____	2
2. PANNEAU DE COMMANDE _____	2
3. UTILISATION NORMALE _____	2
4. MISE HORS SERVICE _____	2

NETTOYAGE & ENTRETIEN _____ 3

1. AVERTISSEMENTS _____	3
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES _____	3
3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE CHROME _____	3
3. UTILISATION DU GRATTOIR _____	3

PIECES DE RECHANGE _____ 4



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	01/10/2020	CREATION



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 6814

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2. PANNEAU DE COMMANDE

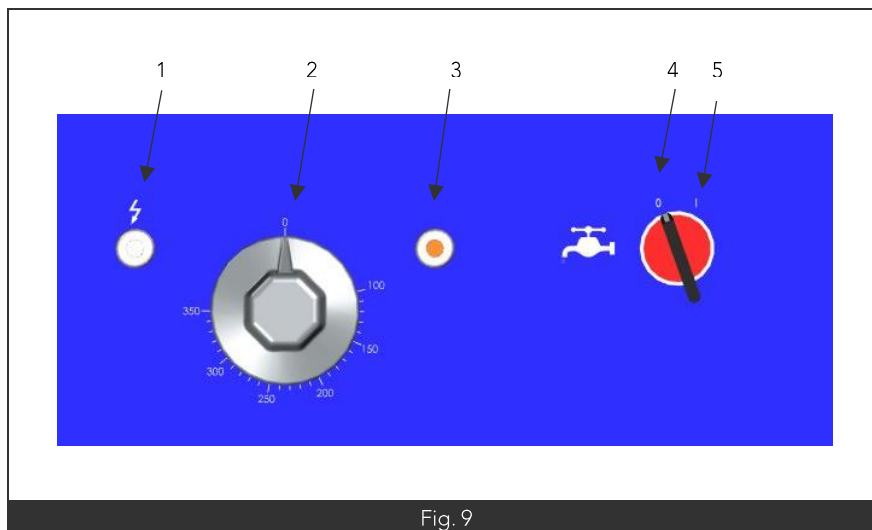


Fig. 9

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Voyant blanc présence tension
2	Manette du thermostat
3	Voyant orange de chauffe
4	Commutateur position arrêt
5	Commutateur position marche

3. UTILISATION NORMALE

- L'appareil étant sous tension le voyant blanc est allumé (Fig9 Rep1).
- Pour faire circuler l'eau dans la gorge périphérique mettre la manette du commutateur du ruissellement sur la position marche (Fig9 Rep6).
- Régler la température du thermostat en agissant sur la manette électrique (Fig9 Rep2).
- Le voyant orange s'éclaire (Fig9 Rep3) ce qui indique la chauffe des résistances et s'éteint lorsque celles-ci ont atteintes la température demandé.
- Pour arrêter le ruissellement d'eau tourner la manette du commutateur sur la position arrêt (Fig9 Rep4).
- La répartition de la chauffe est homogène est permet de cuire sur toute la surface.

4. MISE HORS SERVICE

- En fin de journée couper l'alimentation au réseau électrique.
- Ramener les manettes sur la position « 0 ».

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

- Mettre à l'arrêt et attendre que la température des éléments proches de la plaque soit à une température supportable.
- Après chaque service, il est fortement recommandé avant de nettoyer de mettre l'appareil hors tension.
- Laver avec une éponge à eau savonneuse ou autre produit détergent neutre.
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE CHROME

La première partie sera réalisée avant la mise hors service de l'appareil, à chaud :

- Retirer les plus gros déchets présents sur la plaque à l'aide d'une spatule.
- Procéder par déglçage sur la plaque, puis à l'aide du grattoir fourni évacuer les déchets vers a gorge de propreté.
- Si nécessaire il est également possible de gratter plus ne profondeur la plaque à l'aide d'une spatule en bois associé à l'utilisation d'une brosse tampico.
- Vider la gorge de propreté vers l'évacuation.

La seconde partie mettre hors service l'appareil :

- Retirer la crépine puis la nettoyer en essayant de retirer le plus de graisse brûlées possible autour.
- Terminer le nettoyage de la gorge de propreté à l'aide d'une éponge mouillée à l'eau savonneuse.
- Pour les appareils équipés, retirer le bac de récupération des jus de cuisson puis vider les déchets les plus volumineux.
- Le bac peut ensuite être nettoyé à l'aide d'une éponge mouillée à l'eau savonneuse.
- En cas d'obstruction de l'évacuation de la gorge de propreté, nettoyer cette dernière à l'aide d'un écouvillon.



AVERTISSEMENT

En aucun cas la manipulation des produits ne doit se faire avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement chrome dur.

Ne pas laisser surchauffer la plaque **RISQUE DE BLEUISEMENT**, ne pas laisser chauffer sans usage et nettoyer après chaque usage pour éviter la caramélisation des graisses.

4. UTILISATION DU GRATTOIR

- Pour effectuer un grattage sur la plaque chrome, positionner le grattoir à plat comme sur la figure ci-dessous.
- Evacuer les déchets par le tube de vidange qui s'écouleront dans le seau prévu à cet effet.

Remarque : la gorge périphérique permet de collecter les résidus d'aliments gras. Il est fortement recommandé de collecter les déchets les plus encombrants à l'aide d'une spatule afin de limiter les risques d'obstructions du conduit d'évacuation de l'appareil.



Fig10

PIECES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
507441	Thermostat 100-450°	
504847	Résistance 2500w	
02104A	commutateur	
501146	Manette électrique	
172122	crépine	
501052	Plaque plancha chrome lisse 800x680	
04762A	Grattoir scappy	

Code	Désignation	Visuel
00080A	Contacteur	
507650	Electrovanne d'eau	
173641	Voyant blanc 230v	
173640	Voyant orange 230v	
07879A	Insert de manette électrique	
501058	Plaque plancha chrome lisse 300x500	
100511	1/2 terrage plancha	